



## Diagnostic d'identification des investissements en matière de biosécurité

date de réalisation du diagnostic

	oui	moyen	non	non concerné
<b>organisation générale de l'établissement</b>				
sectorisation de l'établissement avec des zones interdites au public (clients et utilisateurs) : signalisation, panneaux...				
délimitation continue de l'établissement (clôtures, haies, grillages, murs...)				
délimitation continue des pâtures, prairies, paddocks (clôtures, lisses, haies, murs...)				
système fermé pour limiter l'entrée du public dans les zones interdites (portail, chaîne...)				
aire de passage couverte, sol en matériau facilement nettoyable et désinfectable, barre d'attache permettant d'avoir un espace suffisant entr les équidés si nécessaire pour raisons sanitaires				
douches couvertes, sol en matériau facilement nettoyable et désinfectable, permettant l'écoulement des eaux usées et leur récupération pour éviter les eaux stagnantes				
lavabos, lave-mains fonctionnels (eau chaude, sanvoï, essuie main jetable) pour le nettoyage des personnes rentrant sur l'établissement, notamment les clients et les utilisateurs				
Pédiluve / lave-bottes fonctionnel				
Aire de lavage et de désinfection du matériel et des équipements fonctionnelle				
<b>protection contre les nuisibles</b>				
matériel pour l'entretien des abords de l'établissement pour limiter la multiplication et l'introduction de nuisibles (végétation non entretenue, matériel stocké le long des bâtiments, foin ou paille entreposé le long des bâtiments...) : débroussailluse, faucheuse, broyeuse...				
Achat de pièges contre les nuisibles (rongeurs...)				
Système de protection des équidés contre les insectes (moustiquaires, grilles, bonnets et couvertures spécifiques...)				
<b>protection des points d'eau</b>				
sécurisation des points d'eau et de leurs abords pour éviter les contacts avec la faune sauvage (grillages, ganivelles, clôtures...)				
abreuvoir propre et protégé de la faune sauvage (toit, sur pied) à chaque pâture, paddock, pré (pas d'abreuvoir sur 2 pâtures par ex)				
isolement des zones humides pour limiter les accès de la faune sauvage à l'abreuvement (mise en défens par grillages, ganivelles, clôtures...) ou assèchement, drainage...				
protection des abords des lieux d'abreuvement (aménagement des descentes pour éviter la boue et l'eau stagnante - stabilisation, assèchement, drainage, empiècement..., système de trop plein pour éviter le débordement des abreuvoirs avec évacuation à distance, flotteur, empiècement sous les points d'eau artificiels...)				
bacs d'abreuvement adaptés avec prise d'eau idéalement en hauteur, ou équipés de pompes à nez, pompe électrique, flotteur afin d'éviter l'accès des animaux sauvage.				
tonnes à eau ou système de stockage d'une eau de qualité et éviter l'abreuvement de l'eau en milieu naturel				
ouvrage de franchissement des cours d'eau				
<b>protection stockages de fourrages et des aliments</b>				
systèmes limitant l'accès du fourrage (foin, paille...) et des aliments concentrés ou des grains à la faune sauvage (bâches, bardages, hangar, silo à grains, murets, clôtures électriques, barrière ...)				
systèmes empêchant la faune sauvage d'accéder aux aliments : surélévation des pierres à sels, pierres à léchers, des seaux à minéraux, des mangeoires (poteaux, pieds...); système de type culbuto pour les concentrés distribués au pré, pour éviter que les aliments soient renversés sur le sol				
<b>gestion sanitaire et limitation des risques de transmission d'un équidé à l'autre</b>				
Solutions facilitant l'isolement des nouveaux équidés et des équidés malades : construction d'un box dédié en bout de rangée ou séparé des autres, d'un abri dédié, acquisition d'un box démontable, d'un système de barrières amovibles permettant de créer une zone isolée au pré... ; système permettant de créer des couloirs pour guider les équidés vers une zone spécifique (barrières amovibles, clôtures déplaçables...)				
box dédié au poulinage				
éléments pour la mise en place d'un circuit de soins adapté pour éviter les transmissions : rubalise, plots, panneaux, barrières amovibles....				
formation à la biosécurité				
audit des pratiques de biosécurité sur l'établissement				
<b>gestion de l'équarrissage</b>				
accès spécifique pour les camions d'équarrissage (indépendant de la zone d'entrée habituelle des clients et utilisateurs)				
Aire d'équarrissage étanche et bétonnée				
Bac d'équarrissage fermé et étanche				